

Messer France
Société par actions simplifiée
Au capital de 22.663.320 euros
Immatriculée au RCS de Nanterre
sous le numéro 300 560 588
Siège social : 1, avenue du Général de Gaulle, 92800 Puteaux

(ci-après la **Société**)

**PROCES-VERBAL DES DECISIONS ORDINAIRES
DE L'ASSOCIE UNIQUE
EN DATE DU 30 JUIN 2025**

L'AN DEUX MIL VINGT CINQ et le 30 juin, à 11 heures

La société **Messer Industries GmbH**, une société à responsabilité limitée de droit allemand constituée sous forme de *Gesellschaft mit beschränkter Haftung* et dont le siège social est situé Messer Platz 1, 65821 Bad Soden, Allemagne, immatriculée au tribunal local (Amtsgericht) de Frankfurt am Main sous le numéro HRB 111628 (ci-après l'**Associé Unique**), au capital social de 30.391,00 EUR, détenant l'intégralité des actions composant le capital social de la Société, dûment représentée à l'effet des présentes,

a pris les décisions relatives à l'ordre du jour suivant, conformément à l'article 19 des statuts de la Société :

- Examen du rapport de gestion du Président ;
- Examen du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024 ;
- Approbation des comptes annuels et des opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2024 ;
- Quitus au Président, au Directeur Général et au Directeur Général Délégué ;
- Affectation du résultat de l'exercice écoulé ;
- Pouvoirs pour les formalités.

Le cabinet KPMG S.A., commissaire aux comptes titulaire de la Société, et le Comité Social et Economique de la Société sont informés de la prise des présentes décisions.

Les documents suivants ont été mis à la disposition de l'Associé Unique préalablement à la prise des présentes décisions :

- les statuts en vigueur de la Société ;
- les comptes sociaux de la Société
- le rapport de gestion du Président et le rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

L'Associé Unique a pris les décisions suivantes :

Première décision

Examen et approbation des comptes annuels

L'Associé Unique, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président et du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024, décide

- d'approuver les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024 de la Société, tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.
- de prendre acte des dépenses non admises dans les charges déductibles au regard du 4 de l'article 39 du Code Général des Impôts mentionnées dans le rapport de gestion du Président.

Cette décision est adoptée par l'Associé Unique.

Deuxième décision

Quitus

L'Associé Unique décide

- de donner quitus entier et sans réserve de l'exécution de leurs mandats au Président, au Directeur Général et au Directeur Général Délégué pour l'exercice écoulé.

Cette décision est adoptée par l'Associé Unique.

Troisième décision

Affectation du résultat

L'Associé Unique décide

- d'affecter comme suit le bénéfice net de l'exercice 2024 s'élevant à 16 836 510 euros :

- Affectation au poste de Report à Nouveau **16 836 509 Euros**

Soit la somme de : 16 836 509 Euros

Cette décision est adoptée par l'Associé Unique.

Quatrième décision

Pouvoir pour les formalités

L'Associé Unique donne tout pouvoir au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait certifié conforme du présent procès-verbal en vue de l'accomplissement de toutes formalités et de manière générale faire tout ce qui est ou sera nécessaire et signer tout document en vue de l'exécution des présentes décisions.

Cette décision est adoptée par l'Associé Unique.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par l'Associé Unique.

L'Associé Unique:

DocuSigned by:

Virginia Esly

3A3A1335773045D...

Messer Industries GmbH

Par : **Mme Virginia Esly, fondée de pouvoir**

DocuSigned by:

Carsten Knecht

9A26FE3DE0A842F...

Messer Industries GmbH

Par : **M. Carsten Knecht, fondé de pouvoir**



KPMG SA
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex

Messer France S.A.S.

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024
Messer France S.A.S.
1 avenue Charles de Gaulle - 92800 Puteaux

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 143008010101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (private company limited by guarantee).

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre



KPMG SA
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex

Messer France S.A.S.

1 avenue Charles de Gaulle - 92800 Puteaux

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

À l'Associé unique de la société Messer France S.A.S.,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Messer France S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.



Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.



Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 30 juin 2025

KPMG SA

Agathe Labaquère

Associée

Messer France S.A.S.

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels
Exercice clos le 31 décembre 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : <u>SASU MESSER FRANCE</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>						
Adresse de l'entreprise <u>24 QUAI GALLIENI 92150 SURESNES</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>						
Numéro SIRET* <u>3 0 0 5 6 0 5 8 8 0 0 5 1 3</u>			Néant <input type="checkbox"/> *					
		Exercice N clos le, <u>31122024</u>						
		N-1 <u>31122023</u>						
		Brut 1	Amortissements, provisions 2					
		Net 3						
		Net 4						
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC				
		Frais de développement *	CX	CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG				
		Fonds commercial (1)	AH	AI	277 230	277 230	277 230	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	8 342 317	7 567 419	774 898	715 257
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO	10 142 289	5 351 779	4 790 510	4 388 673
		Constructions	AP	AQ	29 950 140	21 808 580	8 141 560	8 327 433
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	279 777 934	222 168 548	57 609 386	55 245 125
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	70 444 765	54 101 756	16 343 009	15 000 626
		Immobilisations en cours	AV	AW	12 028 516	1 396 921	10 631 595	7 584 380
		Avances et acomptes	AX	AY				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT				
		Autres participations	CU	CV	48 629 361		48 629 361	48 629 361
		Créances rattachées à des participations	BB	BC				
		Autres titres immobilisés	BD	BE				
		Prêts	BF	BG				
		Autres immobilisations financières*	BH	BI	283 931		283 931	283 931
TOTAL (II)		BJ	BK	459 876 483	312 395 003	147 481 480	140 452 016	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	2 325 174	266 926	2 058 248	1 852 970
		En cours de production de biens	BN	BO	725 056		725 056	(299 475)
		En cours de production de services	BP	BQ				
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS	4 539 722		4 539 722	5 821 617
		Marchandises	BT	BU				
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	7 250		7 250	56 914
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	42 583 890	3 190 956	39 392 934	41 455 816
		Autres créances (3)	BZ	CA	17 170 806		17 170 806	6 727 692
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC				
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE				
	Disponibilités	CF	CG	8 662 854		8 662 854	3 877 200	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	437 928		437 928	312 482	
	TOTAL (III)	CJ	CK	76 452 680	3 457 882	72 994 798	59 805 216	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN						
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	IA	536 329 163	315 852 885	220 476 278	200 257 232	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		(3) Part à plus d'un an		CR		
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :				

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SASU MESSER FRANCE</u>		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N	Exercice N - 1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 22 663 320)	DA	22 663 320	22 663 320
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	39 265 635	39 265 635
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	2 266 332	2 266 332
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	8 507	8 507
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> BI)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ)	DG	19 164 135	19 164 135
	Report à nouveau	DH	49 841 302	33 594 133
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	16 836 510	16 247 169
	Subventions d'investissement	DJ	563 128	74 353
	Provisions réglementées *	DK	12 077 006	11 100 362
	TOTAL (I)	DL	162 685 875	144 383 946
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
Avances conditionnées		DN		
TOTAL (II)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	869 538	423 885
	Provisions pour charges	DQ	6 175 601	5 336 484
	TOTAL (III)	DR	7 045 139	5 760 369
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		0
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)	DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	26 016 218	25 221 468
	Dettes fiscales et sociales	DY	14 532 655	14 184 838
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	2 605 942	2 318 238
	Autres dettes	EA	3 839 547	4 826 572
Compte régul.	EB	3 750 902	3 561 801	
TOTAL (IV)	EC	50 745 264	50 112 917	
Ecarts de conversion passif*	ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	220 476 278	200 257 232	
RENVois	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	47 309 766	46 867 057
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

		Désignation de l'entreprise : SASU MESSER FRANCE						Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N						Exercice (N - 1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	22 117 665	FB		FC	22 117 665		17 760 475
	Production vendue { biens * services *	FD	119 442 949	FE	1 955 553	FF	121 398 502		116 332 882
		FG	49 112 682	FH	2 682 641	FI	51 795 323		49 159 449
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	190 673 296	FK	4 638 194	FL	195 311 490		183 252 806
	Production stockée*					FM	(257 364)		1 742 415
	Production immobilisée*					FN	1 685 011		2 059 822
	Subventions d'exploitation					FO	250 000		298 767
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	2 573 680		2 702 532
	Autres produits (1) (11)					FQ	367 542		0
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	199 930 359	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS			
	Variation de stock (marchandises)*					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	35 338 101		39 005 370
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	(230 658)		(32 772)
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	84 958 401		77 332 694
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	2 678 835		2 625 670
	Salaires et traitements*					FY	25 653 409		23 851 487
	Charges sociales (10)					FZ	11 331 889		10 747 371
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immo- bilisations { - dotations aux amortissements (14) - dotations aux provisions*				GA	13 463 531		12 861 218
						GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC	979 899		678 312
		Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD	401 348		270 277
	Autres charges (12)					GE	335 505		459 574
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	174 910 260		167 799 201
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	25 020 099		22 257 141
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	340 694		145 400
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	16 996		16 989
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN	1 949		17 066
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
Total des produits financiers (V)						GP	359 639		179 455
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	3 056		143 394
	Différences négatives de change					GS	15 038		26 246
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
Total des charges financières (VI)						GU	18 094		169 640
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	341 545		9 815
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	25 361 644		22 266 956

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise <u>SASU MESSER FRANCE</u>		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N	Exercice N - 1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	2 146 134	1 550 386
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		42 000
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	685 378	1 256 591
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	2 831 512	2 848 977
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	2 001 463	805 086
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	80 152	14 486
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	1 992 273	1 041 916
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	4 073 888	1 861 488
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(1 242 376)	987 489
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	1 604 777	1 597 082
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	5 677 981	5 410 194
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	203 121 510	193 084 774
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	186 285 000	176 837 605
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	16 836 510	16 247 169
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP	
		- Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	340 694	145 400
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	0	141 621
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX	5 020	4 908
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	2 444 808	2 213 328
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
	Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS A5			
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	234 968	158 931	
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives A6	obligatoires A9		
	Dont cotisations facultatives Madelin A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		
(14) Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)		HS		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N		
DETAIL LIGNE HA		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
REGULARISATION COMPTES CLIENTS			47 324	
REGULARISATION COMPTES FOURNISSEURS			26	
INDEMNITES RECUES CLIENTS			1 878 424	
INDEMNITES RECUES FOURNISSEURS			217 311	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
		Charges antérieures	Produits antérieurs	

**ANNEXE
(Loi du 30 avril 1983)**

Au bilan, avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2024, dont le total est de 220.476.278 EUR et au compte de résultat de l'exercice dont le total s'élève à 203.121.510 EUR.

L'exercice d'une durée de 12 mois, couvrant la période du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2024 s'est soldé par un bénéfice de 16.836.510 EUR.

Les notes et tableaux figurant au sommaire ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés par le Président de la société.

BILAN AU 31 DECEMBRE 2024

Elément n°	ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT DU 01/01/2024 AU 31/12/2024	INFORMATIONS		
		PRODUITES	NON PRODUITES	
		Note n° ou Tableau n°	Non significatives	Non applicables
1	I - REGLES ET METHODES COMPTABLES			
	* Méthodes d'évaluation	1		
	* Calcul des amortissements et des provisions	1		
	* Changements de méthode			*
	* Dérogations			*
	* Informations complémentaires pour donner une image fidèle	2		
	II - COMPLEMENTS D'INFORMATION RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT			
2	* Etat de l'actif immobilisé	3		
3	* Etat des amortissements	4		
4	* Etat des provisions	5		
5	* Etat des créances et des dettes	6		
6	* Informations et commentaires sur :			
	a) éléments relevant de plusieurs postes du bilan	7		
	b) réévaluation			*
	c) immobilisations incorporelles			*
	d) intérêts immobilisés			*
	e) intérêts sur éléments de l'actif circulant			*
	f) différences d'évaluation sur éléments tangibles de l'actif circulant			*
	g) avances aux dirigeants			*
6	h) produits à recevoir	8		
6	i) charges à payer	9		
6	j) charges et produits constatés d'avance	10		
	k) charges à répartir sur plusieurs exercices			*
6	l) variation des capitaux propres	11		
6	m) composition du capital social	12		
	n) parts bénéficiaires			*
	o) obligations convertibles			*
6	p) ventilation du chiffre d'affaires	13		
6	q) ventilation de l'impôt sur les bénéfices	14	*	
	r) écart de conversion		*	
	III - ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS			
	* Crédit-bail			*
	* Engagements financiers			*
	* Dettes garanties par des suretés réelles			*
1	* Incidence des évaluations fiscales dérogatoires	1		
7	* Accroissements et allègements de la dette future d'impôt	15		
1	* Rémunération des dirigeants	1		
8	* Effectif moyen	16		
9	* Identité des sociétés-mères	17		
10	* Liste des filiales et participations	18		
	IV - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS			*

Elément : 1
Note : 1

ANNEXE AU BILAN CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

1. L'année a été impactée par un arrêt concomitant de nos usines de gaz de l'air à Creil et à Beauvais (Joint-Venture SOPROGAZ) durant la période estivale. L'usine de SOPROGAZ a connu un arrêt lié à une coupure soudaine d'alimentation électrique de la part de RTE le 22 juillet 2024. Cet arrêt a entraîné de lourdes conséquences sur l'outil de production, qui n'a pu redémarrer que le 10 août 2024.
L'usine de CREIL, en maintenance programmée depuis le 27 mai 2024, pour une durée initiale de 4 semaines, a connu des difficultés de redémarrage, et n'a pu être remise en service que début septembre 2024.
La période d'arrêt simultané de ces deux usines situées dans la même zone géographique, a eu des conséquences importantes sur la capacité de Messer France à fournir ses clients en gaz de l'air en particulier dans cette zone et a généré des surcoûts importants.
2. En mars 2024, l'unité de production sur site chez le client VERESCENCE n'a pas pu être redémarrée à la suite de travaux de requalification périodique qui ont révélé des désordres majeurs sur certains équipements et sur son environnement. La totalité des volumes nécessaire à l'activité du client a, jusque la fin de l'année, été fourni par le biais des réservoirs back-up de LOX installés chez le client. Cette situation a mis sous tension les flux logistiques de LOX.
3. Messer France a signé son premier contrat d'achat de LCO2 issu de la production de biométhane avec la société UNIERGIE à Veronnes (21).

EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE (SANS INCIDENCE SUR LES COMPTES 2024)

1. L'unité de production sur site VERESCENCE n'a à ce jour pas redémarré. L'approvisionnement en LOX continue. Des négociations sont en cours afin de solutionner les différends qui opposent Messer France et VERESCENCE sur les modalités de continuité de la fourniture de gaz.
2. En mai 2025, Messer France a dû déclarer une force majeure concernant la fourniture de dioxyde de carbone liquide (LCO2), Messer France étant dans l'incapacité de fournir les volumes nécessaires à ses clients. En effet, une maintenance par la société INEOS sur son site de production de Lavéra (13) planifiée en avril 2025 a été prolongée à cause d'incidents techniques. En parallèle, une maintenance par la société Vertex sur son site de Lacq (64) initialement planifiée début avril 2025 pendant deux semaines s'est prolongée. Parallèlement, les autres sites de production n'ont pas pu compenser les quantités manquantes de LCO2.
3. Messer France a signé 5 autres contrats d'achat de LCO2 issu de la production de biométhane.

PRINCIPES, REGLES et METHODES D'EVALUATION

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2024 ont été élaborés et présentés conformément à la réglementation comptable française.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce et du règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables homologué par arrêté ministériel du 8 septembre 2014 relatif au Plan Comptable Général.

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode dite des coûts historiques. Plus particulièrement, les modes et méthodes d'évaluation ci-après décrits ont été retenus pour les divers postes des comptes annuels.

CHANGEMENTS DE METHODES COMPTABLES

« Absence de changements de méthodes »

Elément : 1
Note : 1 (suite 2)

A - IMMOBILISATIONS

La valeur brute des éléments de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine de l'entreprise, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens.

Les immobilisations payées en devises au cours de l'exercice 2024 ont été valorisées au cours officiel de la devise du dernier jour du mois d'acquisition.

Le coût de production des immobilisations faites par l'entreprise, par elle-même, ne comporte aucune charge financière ni frais de siège et s'élève à 1.685.011 EUR qui se décompose en coût de main-d'œuvre pour 1.685.011 EUR et matières consommées pour 0 EUR.

Les frais de préparation des emballages récupérables sont immobilisés selon un coût standard comprenant les frais de main-d'oeuvre et les fournitures incorporées (peinture, robinets, chapeaux...).

Le fonds de commerce relatif à Indugas, une société acquise par Praxair en 2001, s'élève à 277.230 EUROS.

Elément : 1
Note : 1 (suite 3)

En application des nouvelles règles comptables, à compter du 01^{er} janvier 2005, les immobilisations doivent être amorties, non plus sur leur durée d'usage qui correspond à celle admise par l'Administration, mais sur leur durée d'utilisation.

C'est ainsi que le taux d'amortissement d'un certain nombre d'immobilisations a été modifié en 2005. Il en est ainsi notamment pour :

- Les bouteilles, qui sont amorties sur 20 ans au lieu de 15 ans,
- Les réservoirs et les citernes de CO₂, sur 15 ans au lieu de 8 ans,
- Les bâtiments, principalement le gros œuvre, sur 40 ans au lieu de 15 ans.
- A l'inverse les châssis de cadres et les palettes, précédemment amortis sur 15 ans, le sont dorénavant sur 10 ans.

Il en est résulté une augmentation de la dotation aux amortissements de 976.644 EUR.

Comme nous en avons la possibilité, un amortissement dérogatoire a été comptabilisé pour ce même montant, au passif du bilan, ce qui conduit en définitive à neutraliser l'impact des modifications intervenues pour se conformer aux nouvelles règles.

Les amortissements pour dépréciation ont été calculés suivant la méthode linéaire ou dégressive, en fonction de la durée réelle d'utilisation et selon les taux ci-dessous :

- Autres postes d'immobilisations incorporelles	20% à 100%
- Aménagements de terrain * sur sol propre * sur sol d'autrui	6.67% à 20%
- Constructions	2.50% à 10.00%
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	6.67% à 33.33%
- Matériel de transport	6.67% à 20%
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	10% à 33.33%
- Emballages récupérables et divers	5% à 10%

Elément : 1
Note : 1 (suite 4)

B – IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les titres de participation sont comptabilisés au coût d'acquisition.

A la date de clôture de chaque exercice la valeur actuelle des titres est déterminée selon une méthode multicritère intégrant la rentabilité et les perspectives d'avenir de la société.

Dans le cas où la valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable une dépréciation est enregistrée d'un montant égal à la différence.

C - STOCKS ET EN-COURS

Les matières et les marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition.
Les produits et en-cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Ces éléments ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

D - CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances Clients font l'objet d'une provision statistique sur la base du risque de non-recouvrement. En 2024, cette analyse statistique a été affinée pour mieux prendre en compte notre capacité à recouvrer des créances échues. Cette évaluation, inspirée de la norme IFRS 9, fait ressortir une amélioration substantielle du taux de recouvrement des créances anciennes. Ce changement d'estimation résulte en une reprise de la provision générale créances douteuses de 95.298 EUR.

Les créances et les dettes en monnaies étrangères ont été converties et comptabilisées sur la base du cours de change à la date de clôture de l'exercice. Les pertes résultant de cette conversion ont entraîné la constitution d'une provision pour perte de change.

E - DISPONIBILITES

Les liquidités disponibles en banques ou en caisses ont été évaluées pour leur valeur nominale.

F - ACHATS

Les frais accessoires d'achats payés à des tiers, soit 105.718 EUR, ont été incorporés dans les comptes d'achats correspondants.

Elément : 1
Note : 1 (suite 5)

G - CHARGES DU PERSONNEL

La rémunération des organes de direction n'est pas fournie, car cela conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

H - CHIFFRE D'AFFAIRES

Les revenus provenant des ventes de biens, gaz et matériels annexes, et de services sont comptabilisés au moment de la réalisation de la vente ou de la prestation de service.

Le chiffre d'affaires à l'exportation ne concerne que les ventes directes exportées. Les fournitures destinées à l'exportation, vendues en suspension de taxe sont incluses dans le chiffre d'affaires "France".

I - PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte non seulement des éléments qui ne sont pas liés à l'activité courante de l'entreprise, mais également de ceux qui présentent un caractère exceptionnel eu égard à leur montant.

J - CLAUSE DE RESERVE DE PROPRIETE

Compte tenu des positions contradictoires de la jurisprudence dans ce domaine, il a été considéré :

- en l'absence d'acceptation formelle par les clients, des clauses de cette nature insérées, par la société dans ses conditions générales de vente et de livraison, aucun montant ne devrait être inscrit au pied du bilan dans la case réservée aux valeurs réalisables assortie d'une telle clause ;

- en l'absence d'acceptation écrite de cette clause, par la société, lorsqu'elle figurait dans les conditions générales de ventes des fournisseurs, ses stocks et ses immobilisations lui appartenaient en pleine propriété.

Cette clause de réserve de propriété est, par ailleurs, sans effet sur les transactions intergroupe.

Elément : 1
Note : 1 (suite 6)

K – PROVISIONS

Les provisions pour risques et charges sont évaluées conformément au règlement CRC 2000-06 sur les passifs.

Elles sont calculées selon la meilleure estimation à la date d'arrêté des comptes.

Elles comprennent essentiellement des provisions pour litiges à caractère commercial et fiscal et des provisions pour médailles du travail et droits acquis en matière d'indemnités de départ à la retraite.

Les montants calculés pour les médailles du travail et les indemnités de départ à la retraite sont déterminés par un actuaire indépendant selon la méthode des proratas.

Les hypothèses actuarielles utilisées varient selon les conditions démographiques et économiques.

Le taux d'actualisation permettant de déterminer la valeur actuelle des engagements est basé sur le taux des obligations notées AA et +.

Le taux d'actualisation retenu pour déterminer la valeur des engagements pour l'exercice clos le 31/12/2024 est de 3.15%.

Elément : 1
Note : 2

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES POUR DONNER UNE IMAGE FIDELE

1. Le montant des honoraires des commissaires aux comptes comptabilisés en 2024, au titre du contrôle légal des comptes annuels, s'élève à 99.800 EUR.
2. Le montant des transactions effectuées avec les sociétés liées, filiales et participations du groupe Messer, ont été conclues aux conditions normales du marché sauf celles consécutives à une fusion, division et contribution non monétaire qui sont comptabilisées à la juste valeur de la contrepartie donnée ou reçue.
3. Messer France n'exerce pas d'activités ayant un caractère de recherche fondamentale. Les dépenses réalisées dans le cadre d'opérations de développements applicatifs ne constituent pas de la recherche pure selon les instructions du manuel comptable du groupe Messer.
4. Messer France s'est engagée sur ses achats d'électricité 2025 pour un montant de 683 280 €.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SASU MESSER FRANCE										Néant <input type="checkbox"/> *		
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations				
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD	8 421 755	KE		KF	265 240	
CORPORELLES	Terrains					KG	9 504 804	KH		KI	652 562	
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ	13 168 013	KK		KL	174 206	
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM	9 018 819	KN		KO		
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions *				Dont Composants	M2		KP	7 141 943	KQ	569 256	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				Dont Composants	M3		KS	268 674 331	KT	12 083 338	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *					KV	398 262	KW		KX	
		Matériel de transport*					KY	29 435 374	KZ		LA	3 351 978
		Matériel de bureau et mobilier informatique					LB	4 078 282	LC		LD	410 169
		Emballages récupérables et divers *					LE	34 318 156	LF		LG	19 181
	Immobilisations corporelles en cours					LH	8 981 301	LI		LJ	7 573 123	
	Avances et acomptes					LK		LL		LM		
	TOTAL III					LN	384 719 285	LO		LP	24 833 813	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T	
		Autres participations					8U	48 629 361	8V		8W	
Autres titres immobilisés					IP		IR		IS			
Prêts et autres immobilisations financières					IT	283 931	IU		IV			
TOTAL IV					LQ	48 913 292	LR		LS			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					ØG	442 054 332	ØH		ØJ	25 099 053		
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence par mise en équivalence Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4		
						par virement de poste à poste 1		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2				
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	IN		CØ		DØ		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	IO		LV	67 448	LW	8 619 547	
CORPORELLES	Terrains					IP		LX	15 077	LY	10 142 289	
	Constructions	Sur sol propre			IQ		MA	6 071	MB	13 336 148	MC	
		Sur sol d'autrui			IR		MD	0	ME	9 018 819	MF	
	Inst. gales, agencés et am. des constructions					IS		MG	116 026	MH	7 595 173	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels					IT		MJ	979 735	MK	279 777 934	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencés, aménagements divers			IU		MM	333 606	MN	64 656	MO	
		Matériel de transport			IV		MP	75 223	MQ	32 712 129	MR	
	Matériel de bureau et mobilier informatique, mobilier			IW		MS	577 404	MT	3 911 047	MU		
	Emballages récupérables et divers *			IX		MV	580 404	MW	33 756 933	MX		
	Immobilisations corporelles en cours				MY	4 525 908	MZ	0	NA	12 028 516	NB	
Avances et acomptes				NC		ND		NE		NF		
TOTAL III				IV	4 525 908	NG	2 683 546	NH	402 343 644	NI		
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ		ØU		M7		ØW	
	Autres participations				IØ		ØX	0	ØY	48 629 361	ØZ	
	Autres titres immobilisés				II		2B		2C		2D	
	Prêts et autres immobilisations financières				I2		2E	0	2F	283 931	2G	
TOTAL IV				I3		NJ	0	NK	48 913 292	2H		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				I4	4 525 908	ØK	2 750 994	ØL	459 876 483	ØM		

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Cegid Group

Désignation de l'entreprise <u>SASU MESSER FRANCE</u>										Néant <input type="checkbox"/> *		
CADRE A												
SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *												
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice			Augmentations : dotations de l'exercice			Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises			Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY				EL				EM		
Fonds commercial		RE				RF				RI		
Autres immobilisations incorporelles		PE	7 429 268			PF	205 600			PG	67 449	
TOTAL I		RK	7 429 268			RM	205 600			RN	67 449	
Terrains		PI	5 116 131			PJ	250 725			PK	15 077	
Constructions	Sur sol propre	PM	8 236 685			PN	202 872			PO	6 071	
	Sur sol d'autrui	PR	7 843 176			PS	280 102			PT	0	
	Inst. générales, agencements, aménagements des constructions	PV	4 921 194			PW	432 192			PX	101 570	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	213 429 287			QA	9 691 138			QB	951 877	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	360 626			QE	17 137			QF	313 134	
	Matériel de transport	QH	19 127 403			QI	1 490 343			QJ	60 609	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	3 379 819			QM	371 727			QN	574 641	
	Emballages récupérables et divers	QP	30 361 806			QR	521 695			QS	580 416	
TOTAL II		QU	292 776 127			QV	13 257 931			QW	2 603 395	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		ØN	300 205 395			ØP	13 463 531			ØQ	2 670 844	
CADRE B												
VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES												
Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES				Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissements	M9	N1	N2		N3	N4		N5		N6		
Fonds commercial	RP	RQ	RR		RS	RT		RU		RV		
Autres immob. incorporelles	N7	N8	P6		P7	P8		P9		Q1		
TOTAL I	RW	RX	RY		RZ	SB		SC		SD		
Terrains	Q2	94 038	Q3	Q4	Q5	15 625	Q6	Q7	Q8	78 413		
Constructions	Sur sol propre	Q9	152 446	R1	R2	54 678	R4	R5	R6	97 768		
	Sur sol d'autrui	R7		R8	R9		S2	S3	S4			
Ins. gales, agenc et am. des const.	S5		S6	S7	S8		S9	T1	T2			
Inst. techniques mat. et outillage	T3	986 721	T4	T5	T6	624 434	T7	T8	T9	362 287		
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2	U3		U5	U6	U7			
	Matériel de transport	U8	318 131	U9	V1	322 803	V3	V4	V5	(4 672)		
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7	V8		W1	W2	W3			
Emballages récup. et divers	W4	7 379	W5	W6	W7	(435 469)	W8	W9	X1	442 848		
TOTAL II	X2	1 558 715	X3	X4	X5	582 071	X6	X7	X8	976 644		
Frais d'acquisition de titres de participation	NL				NM					NO		
TOTAL III	NP	1 558 715	NQ	NR	NS	582 071	NT	NU	NV	976 644		
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW	1 558 715	Total général non ventilé (NS+NT+NU)		NY	582 071	Total général non ventilé (NW-NY)		NZ	976 644		
CADRE C												
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*			Montant net au début de l'exercice			Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice		
Frais d'émission d'emprunt à évaluer								Z9			Z8	
Primes de remboursement des obligations								SP			SR	

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4		
Désignation de l'entreprise <u>SASU MESSER FRANCE</u>		Néant <input type="checkbox"/> *					
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF		
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI		
	Amortissements dérogatoires	3X	11 100 362	1 558 715	582 071	12 077 006	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4	D5	D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK	IL	IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP	TQ	TR	
	TOTAL I	3Z	11 100 362	1 558 715	582 071	12 077 006	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	36 009	17 009	19 000	34 018	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E					
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J					
	Provisions pour amendes et pénalités	4N					
	Provisions pour pertes de change	4T					
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X					
	Provisions pour impôts (1)	5B					
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F					
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO					
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R					
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5 724 360	1 486 470	199 709	7 011 121	
TOTAL II	5Z	5 760 369	1 503 479	218 709	7 045 139		
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	– incorporelles	6A	6B	6C	6D	
		– corporelles	6E	1 396 921	6F	0	1 396 921
		– titres mis en équivalence	02		03	04	05
		– titres de participation	9U		9V	9W	9X
		– autres immobilisations financières (1)*	06		07	08	09
	Sur stocks et en cours	6N	241 547	25 379	0	266 926	
	Sur comptes clients	6T	2 918 479	401 348	128 871	3 190 956	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y	6Z	7A	
	TOTAL III	7B	4 556 947	426 727	128 871	4 854 803	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	21 417 678	3 488 921	929 651	23 976 948	
Dont dotations et reprises	– d'exploitation		UE	1 496 648	244 273		
	– financières		UG				
	– exceptionnelles		UJ	1 992 273	685 378		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I					10		

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières		UT	283 931	UV	283 931	UW				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA	3 720 205		3 720 205					
	Autres créances clients		UX	38 863 685		38 863 685					
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée) U0)		ZI								
	Personnel et comptes rattachés		UY	1 438		1 438					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ	98 158		98 158					
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM							
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	2 568 059		2 568 059				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN							
		Divers		VP							
	Groupe et associés (2)		VC	13 669 031		13 669 031					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	834 120		834 120					
	Charges constatées d'avance		VS	437 928		437 928					
	TOTAUX		VT	60 476 555	VU	60 476 555	VV				
	RENOIS	(1)	Montant des	VD							
– Prêts accordés en cours d'exercice			VE								
(2)		Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF								
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG								
	à plus d'1 an à l'origine		VH								
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	26 016 218		26 016 218						
Personnel et comptes rattachés		8C	7 096 171		7 096 171						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	4 084 165		4 084 165						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E	814 524		814 524					
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	1 539 438		1 539 438					
collectivités publiques	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	998 357		998 357					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J	2 605 942		2 605 942						
Groupe et associés (2)		VI									
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	3 839 547		3 520 257				319 290		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2									
Produits constatés d'avance		8L	3 750 902		634 693		3 090 200			26 009	
TOTAUX		VY	50 745 264	VZ	47 309 765		3 090 200			345 299	
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL				
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK								

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Bilan au 31 décembre 2024

Elément : 6

Note : 7

ELEMENTS RELEVANT DE PLUSIEURS POSTES DU BILAN

POSTES CONCERNES	MONTANT CONCERNANT LES ENTREPRISES		MONTANT DES DETTES OU CREANCES REPRESENTÉES PAR DES EFFETS DE COMMERCE
	Avec lesquelles la société a un lien de participation	Liées	
* Participations	2 416 144	46 213 217	
* Créances rattachées à des participations			
* Clients et comptes rattachés	504 630	271 720	582 631
* Autres créances	306 816	13 362 216	
* Charges constatées d'avance	263 500		
* Emprunts et dettes financières divers		0	
* Dettes fournisseurs et comptes rattachés	699 488	3 816 028,96	
* Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	187 874	1 948	
* Autres dettes		0	
* Autres produits financiers	87 996	252 698	
* Charges financières		0	

Bilan au 31 décembre 2024

Élément : 6

Note : 8

PRODUITS A RECEVOIR

MONTANT DES PRODUITS A RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES DU BILAN	MONTANT
* Clients	
* Autres créances	0
	0

Bilan au 31 décembre 2024

Elément : 6

Note : 9

CHARGES A PAYER

MONTANT DES CHARGES A PAYER INCLUS DANS LES POSTES DU BILAN	MONTANT
* Emprunts et dettes financières auprès des établissements de crédit	0
* Dettes fournisseurs et comptes rattachés	13 005 770
* Dettes fiscales et sociales	10 047 258
* Autres dettes	2 955 692
	26 008 720

Bilan au 31 décembre 2024

Elément : 6

Note : 10

CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

	CHARGES	PRODUITS
* Résultat d'exploitation		
Loyers emballages		3 750 903
Frais fixes unité production	284 739	
Loyers terrains et locaux	80 646	
Licences	0	
Entretien	0	
Assurances	4 496	
Publicité	29 348	
Cotisations professionnelles	22 645	
Formation professionnelle	0	
Divers	16 055	
* Résultat exceptionnel	0	
	437 928	3 750 903

Bilan au 31 décembre 2024

Elément : 6

Note : 11

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

	31/12/2023	+	-	31/12/2024
Capital	22 663 320			22 663 320
Primes, réserves	60 704 609			60 704 609
Report à nouveau	33 594 132	16 247 169		49 841 301
Résultat	16 247 169	16 836 509	-16 247 169	16 836 509
Subventions d'investissement	74 354		488 774	563 128
Provisions règlementées	11 100 362	1 558 715	-582 071	12 077 006
Autres	0			0
Total	144 383 946	34 642 394	-16 340 466	162 685 874

Bilan au 31 décembre 2024

Elément : 6

Note : 12

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

	NOMBRE DE PARTS	VALEUR NOMINALE
* Nombre d'actions composant le capital au début de l'exercice	2 266 332	10 €
* Nombre d'actions créées pendant l'exercice		
* Nombre d'actions composant le capital à la fin de l'exercice	2 266 332	10 €

Bilan au 31 décembre 2024

Elément : 6

Note : 13

VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES
Répartition par secteur d'activité et par marché géographique

	FRANCE	EXPORT & CEE	TOTAL
* Ventes de gaz	139 002 160	1 955 553	140 957 713
* Ventes de matériel	2 532 783	0	2 532 783
* Prestations de services	49 112 681,60	2 682 641	51 795 322
* Autres	25 671	0	25 671
	190 673 295	4 638 194	195 311 489

Bilan au 31 décembre 2024

Elément : 6

Note : 14

VENTILATION DE L'IMPOT SUR LES BENEFICES

	RESULTAT AVANT IMPOT	IMPOT	RESULTAT NET
COURANT	25 361 642	6 002 491	19 359 151
EXCEPTIONNEL	-1 242 375	-320 116	-922 260
TOTAL	24 119 267	5 682 375	18 436 892

Bilan au 31 décembre 2024

Elément : 7
Note : 15

ACCROISSEMENTS ET ALLEGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOT

NATURE DES DIFFERENCES TEMPORAIRES		
Accroissements :		
Charges déduites fiscalement et non encore comptabilisées	0	
	0	
Accroissements de la dette future d'impôts	0 x 25,68 %	0
Allègements :		
Provisions non-déductibles l'année de comptabilisation	7 542 607	
	7 542 607	
Allègements de la dette future d'impôts	7 542 607 x 25,71 %	1 939 204
Déficits reportables	0	

Bilan au 31 décembre 2024

Elément : 8

Note : 16

EFFECTIF MOYEN

Au 31 décembre 2024, l'effectif s'élevait à 410 personnes

L'emploi de personnel intérimaire représente sur l'année une moyenne de 12 personnes.

L'effectif moyen mensuel a été de 410 personnes réparti de la façon suivante :

	EFFECTIF 2024	EFFECTIF 2023	PERSONNEL MIS A LA DISPOSITION DE L'ENTREPRISE
Ingénieurs et cadres	179	174	
Agents de maitrise	189	170	
Employés	3	4	
Ouvriers	38	37	
Apprentis	1	11	
Contrats de professionnalisation	0	0	
TOTAL	410	396	
dont hommes	301	290	
femmes	109	106	

Bilan au 31 décembre 2024

Elément : 9

Note : 17

IDENTITE DES SOCIETES CONSOLIDANT LES COMPTES DE LA SOCIETE

	NOMBRE D'ACTIONS DETENUES
MESSER Industrie GmbH Messer - Platz 1 D-65812 BAD SODEN Allemagne	2 266 332

LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

SOCIETES	CAPITAL	RESERVES ET REPORT A NOUVEAU AVANT AFFECTATION DES RESULTATS	QUOTE-PART DE CAPITAL DETENU (%)	VALEUR COMPTABLE DES TITRE DETENUS		PRETS ET AVANCES CONSENTIS PAR LA STE ET NON ENCORE REMBOURSES	MONTANT DES CAUTIONS ET AVALS DONNES PAR LA SOCIETE	CHIFFRE D'AFFAIRES H.T. DU DERNIER EXERCICE ECOULE	BENEFICE OU (PERTE) DU DERNIER EXERCICE CLOS	DIVIDENDES ENCAISSES PAR LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE	OBSER.
				BRUTE	NETTE						
A - Filiales (50% au moins du capital détenu par la société)											
MESSER IBERICA DE GASES SAU Autovia Tarragona Salou E - VILASECA	1 924 000	32 271 000	100,00	45 444 000	45 444 000			82 590 000	7 414 000		
MESSERGAS UNIP Avenida 5 de Outubro n° 151 P - LISBOA	5 000	1 724 911	100,00	769 217	769 217			5 775 217	826 124		
B - Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)											
SOPROGAZ SNC SIRET 38290643600011 Rue de l'industrie ZI 2 60000 BEAUVAIS	15 245	38 745	50,00	7 622	7 622			7 421 958	1 639		
LIMES SAS SIRET 49335707300011 21 Route du Plessis Bouchet 44800 NANTES	4 800 000	108 166	50,00	2 400 000	2 400 000			7 480 280	2 558		
LIDA SAS SIRET 422020750 95 Avenue des Arrivaux 38070 ST-QUENTIN-FALLAVIER	39 500	3 950	21,50	8 522	8 522			10 052 348	367 548	87 996	